

1168
45

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

PENDANT LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE,

PAR M. PICOT,

ANCIEN RÉDACTEUR DE L'AMI DE LA RELIGION.

TROISIÈME ÉDITION.

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR,
ET D'AUTRES NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

TOME CINQUIÈME.

1775—1790.



PARIS.

LIBRAIRIE D'ADRIEN LE CLERE,

IMPRIMEUR DE N. S. P. LE PAPE, ET DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE,
RUE CASSETTE, 29, PRÈS SAINT-SULPICE.

—
1835.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

PENDANT LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

V.

1775 — 1790.

PARIS. — IMPRIMERIE D'ADRIEN LE CLERE,
Rue Cassette, 29, près Saint-Sulpice.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

PENDANT LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE,

PAR M. PICOT,

ANCIEN RÉDACTEUR DE *L'AMI DE LA RELIGION*.

TROISIÈME ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR,
ET D'AUTRES NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

TOME CINQUIÈME.

1775—1790.



PARIS.

LIBRAIRIE D'ADRIEN LE CLERE,

IMPRIMEUR DE N. S. P. LE PAPE ET DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE,
Rue Cassette, 29, près Saint-Sulpice.

1855.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

PENDANT LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

1775.

— PREMIERS ACTES DE LOUIS XVI. Quoique Louis XVI fût monté sur le trône dès le 10 mai 1774, nous avons remis à cet endroit à parler de ses premiers actes. Ce prince, précédemment appelé duc de Berry, était le troisième fils du vertueux Dauphin que la France avait perdu en 1765 : étant devenu, par le décès de ses deux aînés, l'héritier présomptif du trône, il avait reçu le titre de Dauphin après la mort de son père ; il avait vingt ans lorsqu'il commença un règne qui sera fameux dans l'histoire. La bonté, la droiture, des mœurs pures, l'amour pour ses peuples, le désir ardent d'en être aimé et de faire le bien, formaient le caractère du nouveau prince.

[[Il dut naturellement s'occuper d'abord du choix de ses ministres. La nomination qui influa sur toutes les autres fut celle du principal ministre, comte de Maurepas, vieillard léger et superficiel, lequel se croyait l'émule du cardinal de Fleury, parce qu'il avait eu part à l'éducation du roi. D'Aiguillon, Terray et de Maupeou furent exclus du ministère ; et l'opinion publique vit aussitôt dans cette mesure le triomphe des anciens parlements : aussi les témoignages d'une joie turbulente accueillirent-ils